



**HAL**  
open science

# D'une constitution de la North American Phalanx à l'autre : l'écart entre fouriérisme pensé et fouriérisme pratiqué aux États-Unis (1843-1856)

Etienne Lamarche

## ► To cite this version:

Etienne Lamarche. D'une constitution de la North American Phalanx à l'autre : l'écart entre fouriérisme pensé et fouriérisme pratiqué aux États-Unis (1843-1856). Cahiers Charles Fourier, 2022, Expérimentations fouriéristes, Etats-Unis, XIXe siècle, 33, pp.99-114. hal-03894128

**HAL Id: hal-03894128**

**<https://hal.science/hal-03894128v1>**

Submitted on 12 Dec 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**« D'une constitution de la North American Phalanx à l'autre : l'écart entre fouriérisme pensé et fouriérisme pratiqué<sup>1</sup> aux États-Unis (1843-1856) », in *Cahiers Charles Fourier*, n°33, 2022, p. 99-115.**

La création de communautés expérimentales joue un rôle fondamental dans la pensée de Charles Fourier. Dès 1808, celui-ci érige la fondation d'une phalange d'essai en tant que condition essentielle de la preuve par l'exemple de la désirabilité et de la viabilité de son système d'organisation sociale<sup>2</sup>, prérequis à sa libre adoption par la population mondiale. Mais comme toute expérience scientifique, la réalisation à petite échelle de la doctrine fouriériste suppose un protocole précis dont toute déviation est nécessairement coupable. Malgré quelques concessions apportées à son modèle expérimental<sup>3</sup>, Fourier s'éteint en 1837 sans qu'aucune phalange d'essai n'obtienne grâce à ses yeux. Alors que ses disciples français se déchirent entre les partisans d'un fouriérisme réalisateur et ceux concentrant leurs efforts sur la propagation de la doctrine et son insertion dans la scène politique<sup>4</sup>, un fouriérisme étasunien aux aspects pratiques exacerbés émerge. Celui-ci est le fruit du travail de propagation, de traduction et surtout d'amendement de la doctrine de Fourier entamé par Albert Brisbane dès 1840<sup>5</sup>. Ce dernier, s'il n'est pas le premier américain à se réclamer de l'auteur bisontin<sup>6</sup>, facilite l'importation du fouriérisme sur la scène politique réformatrice étasunienne — particulièrement à New York où il participe en juin 1840 à l'émergence de la *Fourier Association of the City of New York*<sup>7</sup> qui fait par la suite office de centre national du fouriérisme<sup>8</sup> — en réduisant les théories de Fourier à de simples systèmes d'organisations économiques<sup>9</sup>. Cette épuration de l'œuvre de Fourier entraîne l'implication d'acteurs des cercles réformateurs en faveur du fouriérisme « américanisé » de Brisbane. Elle permet notamment à Brisbane d'obtenir en mars 1842 une colonne en première page du *New York Daily Tribune*, journal quotidien généraliste à large tirage édité par l'abolitionniste Horace Greeley<sup>10</sup>.

Cette adaptation du fouriérisme et sa large diffusion entraîne l'émergence d'une trentaine de *phalanxes* entre 1841 et 1845 sur le sol étasunien<sup>11</sup>. Ces communautés fouriéristes américaines ont en commun, outre leur faible durée de vie, d'être établies avec peu de moyens, une faible population et d'appliquer la doctrine de Brisbane de manière incomplète. Face à ces réalisations, l'attitude de l'auteur — et de la *Fourier Association* — est sans équivoque : du fait de leurs imperfections, ces *phalanxes* échouent à constituer la démonstration des bienfaits du fouriériste, étape préliminaire à son adoption à l'échelle mondiale. Pire, elles dévoient l'effort

vers l'avènement d'une société harmonienne en gâchant de précieux efforts financiers et humains. La *Fourier Association* conserve donc ses distances avec les *phalanxes* et développe à partir de janvier 1843 son propre projet de communauté modèle. Ce dernier, annoncé à l'occasion d'un article publié dans le *New York Daily Tribune* du 27 janvier 1843, propose à toutes les forces vives du fouriérisme étasunien de contribuer à la formation d'une large phalange-modèle. Cet appel à souscription s'accompagne de la publication de statuts pour une société par actions nommée *North American Phalanx*, devant servir de constitution modèle à cette association exemplaire<sup>12</sup>.

La *North American Phalanx* voit le jour le 12 août 1843 grâce à l'implication d'un groupement de fouriéristes d'Albany. Seule réalisation à s'inscrire dans la dynamique d'établissement d'une phalange-modèle portée par la *Fourier Association*, elle se démarque également des autres *phalanxes* par sa longévité ; ses treize années d'existence lui octroyant le titre de communauté fouriériste la plus durable. Pourtant, malgré une filiation assumée avec le projet de phalange-modèle et l'intégration de membres de la *Fourier Association* dans son organigramme, la *North American Phalanx* fait l'objet d'une disqualification précoce de la part des principaux théoriciens du fouriérisme étasuniens. Ces derniers condamnent sa taille réduite ainsi que certaines déviations face au modèle établi en 1843 et lui refusent toute prétention au statut de phalange-modèle. Cette réaction des théoriciens du fouriérisme américain face à une communauté dont ils ont eux-mêmes composé le modèle de constitution et initié la création rend l'étude de la *North American Phalanx* particulièrement propice à l'illustration d'une rupture entre penseurs et réalisateurs caractéristique du mouvement fouriériste étasunien.

***I. L'Albany Branch of the North American Phalanx, organe réalisateur au service du projet de la Fourier Association***

Dans le *New York Daily Tribune* du 27 janvier 1843, Brisbane propose un contrat d'association de huit articles pour la formation d'une société par actions<sup>13</sup> nommée *North American Phalanx*. Institutionnellement, l'auteur compose avec les organes de gérance traditionnels des sociétés par actions du XIXe siècle : une assemblée regroupe deux fois par an les porteurs d'actions de la communauté et un conseil d'administration élu, composé de douze directeurs, d'un président et d'un vice-président<sup>14</sup>. Les modalités de gouvernance des sociétés par actions sont, dans les États-Unis du XIXe siècle, assez flexibles<sup>15</sup>. Si la présence d'une assemblée des actionnaires et d'un conseil d'administration est une constante, les pouvoirs dont disposent ces deux institutions peuvent être librement balancés afin de tendre soit vers un régime conférant de larges pouvoirs aux actionnaires, soit vers un conseil d'administration tout-puissant. C'est cette seconde voie qu'emprunte Brisbane, limitant le pouvoir de l'assemblée des actionnaires à l'élection des directeurs, tandis que le conseil d'administration — et à plus forte raison son président, poste auquel Brisbane est nommé par la constitution-modèle<sup>16</sup> — dispose de l'essentiel des pouvoirs de gestion.

L'aspect fouriériste de la société par actions dont Brisbane ébauche ici les statuts est contenu dans l'objet de l'association, qui est « la pratique de l'agriculture, de l'industrie, des arts et des sciences, de l'éducation et de l'industrie domestique, selon le système associatif découvert par Charles Fourier<sup>17</sup> ». À cette déclaration de principe s'ajoute la mise en place d'un système de répartition annuel des bénéfices de la société correspondant au souhait fouriériste d'une rémunération proportionnée rétribuant à la fois le travail et le capital<sup>18</sup>. Le caractère fouriériste de l'association projetée est surtout relatif à ses liens avec la *Fourier Association*, cette dernière proposant d'office que deux de ses membres, Brisbane et Frederick Grain, soient nommés président et vice-président et que six autres de ses représentants constituent une première moitié du conseil d'administration<sup>19</sup>.

Enfin, l'échelle de la future association est précisée. Il ne s'agit pas d'établir une nouvelle communauté de taille réduite qui, à l'instar de la *Sylvania Association*<sup>20</sup>, ne saurait mettre en route de manière satisfaisante les rouages de l'attraction passionnée par faute de moyen et de membres. La *North American Phalanx* doit faire figure de phalange-modèle et servir de phare

au mouvement associationniste étasunien. Pour cela, Brisbane envisage un capital de départ ne pouvant pas être inférieur à 200 000 \$ et devant à terme atteindre les 400 000 \$<sup>21</sup>. La mention d'une population maximale de 600 personnes<sup>22</sup>, excédant largement la population moyenne des *phalanxes* fleurissant sur le sol étasunien<sup>23</sup>, trahit les ambitions de l'auteur à ce sujet.

La publication de l'article de Brisbane dans le *New York Daily Tribune* trouve un écho quasi instantané à Albany, dans l'État de New York. À compter du 16 mars 1843, un groupe de lecture fouriériste se forme autour de Charles Sears<sup>24</sup>. Le 6 avril 1843, alors que le groupe ne cesse de grandir, son existence est officialisée par la rédaction et la signature d'un contrat d'association<sup>25</sup>. Ainsi naît l'*Albany Branch of the North American Phalanx*<sup>26</sup> dont l'objet est de propager la doctrine associationniste et de s'associer à toute tentative de réalisation fouriériste<sup>27</sup>. Initialement conçue comme une association de soutien financier au projet de *North American Phalanx*, l'*Albany Branch* se distingue par son nombre de membres et l'intensité de son activité. Alors que l'appel à la réalisation du 27 janvier peine à trouver un écho et que les sommes espérées pour fonder la phalange-modèle sont loin d'être réunies, les fouriéristes d'Albany promettent à eux seuls 5 500 \$<sup>28</sup>, puis près de 30 000 \$ le 18 mai 1843<sup>29</sup>. À titre de comparaison, le 27 mai, Brisbane annonce que seulement la moitié de la somme nécessaire pour démarrer le projet — soit 100 000 \$ — a été récoltée à l'échelle nationale<sup>30</sup>. Face au manque d'enthousiasme soulevé par l'appel à souscription en faveur de la construction d'une phalange-modèle, la *Fourier Association* se décharge du projet et confie à l'*Albany Branch* la charge de tous les travaux nécessaires à l'émergence de la *North American Phalanx*<sup>31</sup>, trahissant ainsi la désillusion des fouriéristes de New York quant à la réussite de leur plan initial. L'*Albany Branch* devient donc à partir de mai 1843 la figure de proue du mouvement vers la fondation de la *North American Phalanx*. Ce transfert de responsabilité marque une accélération dans les étapes de fondation de la phalange-modèle. Un comité de sept fouriéristes d'Albany ayant pour objectif la rédaction d'une constitution pour la future association est formé le 22 juin<sup>32</sup>, tandis que diverses commissions sont formées en vue d'obtenir des souscriptions ou de choisir le terrain devant accueillir la communauté. Cette activité demeure soumise à la supervision de la *Fourier Association*. Le 20 juillet, Greeley et Brisbane apportent leur soutien officiel à l'*Albany Branch*<sup>33</sup>. Ce dernier participe aux enquêtes afin de déterminer l'emplacement de la future communauté<sup>34</sup>, situé à mi-chemin entre les villes de New York et Philadelphie comme souhaité dans l'article du 27 janvier<sup>35</sup>. Enfin, l'influence de Brisbane est particulièrement visible dans le travail du comité chargé de rédiger une constitution pour la *North American Phalanx* : le 7 août, alors qu'un texte a été débattu et adopté par les membres de la commission, ces derniers

acceptent de reconsidérer leur constitution à la lumière de nouvelles indications transmises par l'auteur<sup>36</sup>.

## *II. The Constitution of the North American Phalanx, vers une transposition adaptée de la constitution-modèle*

L'étude de la *Constitution of the North American Phalanx* adopté lors de la création de ladite communauté met en lumière une proximité revendiquée avec le projet de la *Fourier Association*. Le nom, la forme légale, l'emplacement, le capital espéré et l'objet de la société fondée le 12 août 1843 sont fidèles aux préconisations de Brisbane<sup>37</sup>. Les premiers articles des deux textes sont pratiquement identiques, tout au plus les constituants d'Albany se révèlent-ils plus prudents que ceux de New York en indiquant que le système fouriériste sera appliqué « dans la mesure du possible »<sup>38</sup>, tout en précisant sa volonté d'organiser dès que possible le travail en groupes et séries<sup>39</sup>.

Corollaire de ce choix d'une forme légale identique, les institutions fixées par les deux textes sont similaires : une assemblée des actionnaires regroupant tous les porteurs d'actions et un conseil d'administration élu par ces derniers<sup>40</sup>. L'unique différence étant que la *Constitution of the North American Phalanx* prévoit, en plus des rôles de président et de vice-président évoqués par la constitution-modèle, ceux de trésorier et de secrétaire de l'association<sup>41</sup>. Conformément au projet publié le 27 janvier 1843, la balance des pouvoirs dans la *North American Phalanx* penche en faveur du conseil d'administration. L'assemblée des actionnaires ne se réunit que deux fois par an afin de contrôler les comptes de l'association, d'élire les directeurs et de consentir aux éventuelles modifications constitutionnelles proposées par ces derniers. Le conseil d'administration dispose de l'essentiel des pouvoirs de gestion de l'association : il admet les membres, nomme les officiers nécessaires au bon fonctionnement de la société et contrôle le développement des branches d'activités de la phalange.

Malgré un fonctionnement institutionnel à première vue identique au modèle mis en place dans l'article de Brisbane, quelques différences entre les deux textes sont à relever. Tout d'abord, la *Constitution of the North American Phalanx* réduit légèrement la concentration des pouvoirs du projet initial. Le président y dispose d'un pouvoir de « *superintendence* », dont l'étendue est rapidement limitée par les membres<sup>42</sup>. De plus, contrairement à ce qui est précisé

dans la constitution-modèle, le président ne dispose pas de veto lors des débats de l'*executive council* et ne peut pas voter lorsqu'il a lui-même inscrit un sujet à l'ordre du jour<sup>43</sup>. Son pouvoir est également borné par ceux des directeurs et autres officiers, dont les prérogatives sont délimitées de manière plus précise que dans le projet porté par Brisbane. Toujours dans une perspective égalitariste, le barème applicable au nombre de voix des actionnaires dans la *North American Phalanx* est plus progressif que dans le modèle et le nombre de votes détenus par tête est plafonné à dix quand Brisbane envisage des modalités de vote ajoutant une voix toutes les cinq actions souscrites jusqu'à un maximum de vingt par personne<sup>44</sup>.

Mais la principale différence entre ces deux constitutions réside dans la place accordée aux membres résidents. La *Constitution of the North American Phalanx* dispose que la société doit être administrée depuis le domaine<sup>45</sup> tandis qu'aucune mention similaire n'est présente dans le projet de Brisbane. De plus, alors que dans la constitution-modèle aucune distinction n'est faite entre les actionnaires non-résidents et ceux habitant sur le terrain de la communauté, le texte adopté le 12 août 1843 établit une distinction entre le statut d'actionnaire et celui de membre résident, qu'ils soient ou non porteurs d'actions. Alors que les actionnaires jouent un rôle limité et se réunissent deux fois par an afin d'élire les directeurs et officiers, les membres résidents de la *North American Phalanx* disposent du pouvoir d'élire les chefs de groupes et de séries organisant le travail dans l'association et d'adopter des règles relatives au fonctionnement de la communauté tant que celles-ci ne contredisent pas la constitution<sup>46</sup>. Dans toutes les décisions impliquant des membres résidents, le vote s'effectue par tête sans considération du nombre d'actions détenues<sup>47</sup>.

Ces différences institutionnelles résultent d'une divergence de conception concernant la manière dont la *North American Phalanx* doit être gouvernée. Dans le cas de la constitution-modèle, l'absence de poids particulier accordé aux membres résidents indique que la communauté doit pouvoir être dirigée à distance, *a priori* depuis New York. La forte importance donnée au nombre d'actions souscrites dans l'élection du conseil d'administration, organe principal de la phalange-modèle, instaure un semblant de système ploutocratique invitant à l'investissement : les actionnaires choisissent le gouvernement de l'association, mais n'ont pas besoin d'y résider<sup>48</sup>. Au contraire, la constitution adoptée pour la *North American Phalanx* met en exergue une certaine égalité, ainsi qu'une implication prioritaire des membres résidents dans le gouvernement de la communauté. Cela résulte d'une réflexion pratique : les membres habitant effectivement la communauté sont plus à même de connaître ses besoins et donc de la

gérer correctement. Cela peut également être perçu comme un rejet de la mainmise des fouriéristes extérieurs à la phalange, notamment ceux de New York dont l'*Albany Branch* espère un investissement de 100 000 \$<sup>49</sup>, ce qui les placerait en forte majorité parmi les actionnaires de la société.

Outre cette importante différence institutionnelle, la constitution adoptée le 12 août est plus longue que son homologue du 27 janvier : elle compte onze articles subdivisés en quarante-six sections, contre huit articles et trente et une sections pour la constitution-modèle de Brisbane. Cela est dû à l'ajout de précisions absentes de la constitution-modèle telles que les modalités de rachat des actions et de leur circulation<sup>50</sup>, l'esquisse de quelques conditions d'admissions<sup>51</sup>, la mise en place d'une procédure de résolution des conflits entre actionnaires<sup>52</sup>, ainsi que six sections relatives aux garanties apportées par la société à ses membres, au nombre desquelles on compte l'éducation gratuite, le travail ainsi que le soin dans la vieillesse et la maladie<sup>53</sup>. Enfin, quatre sections sont ajoutées<sup>54</sup> afin de pallier l'absence assumée de précision concernant les modalités de rémunération des travailleurs dans la constitution-modèle, celle-ci se contentant de renvoyer à une législation ultérieure.

Enfin, si les constituants d'août 1843 reprennent à l'identique l'article selon lequel le capital de la société doit atteindre, à terme, 400 000 \$, les signataires de l'acte fondant l'association ne promettent que la maigre somme de 7 250 \$<sup>55</sup>. Le capital de départ de l'expérience est donc très loin des 200 000 \$ espérés par Brisbane.

La constitution de la *North American Phalanx*, tout en revendiquant sa filiation avec le projet établi sept mois plus tôt par Brisbane, se distingue de ce dernier par son échelle ainsi que par l'ajout d'une dimension démocratique favorisant l'implication des membres résidents dans sa gestion, au détriment des actionnaires et de son président. Pourtant, loin de représenter aux yeux des constitutions des oppositions franches au texte de Brisbane, ces aménagements – effectués au nom d'un impératif de faisabilité – sont accompagnés d'une réaffirmation des liens entre la *North American Phalanx* et la *Fourier Association*. Dès le 12 août, l'élection des officiers de la société par actions portent au pouvoir McDaniel en tant que directeur, ainsi que Greeley au poste de vice-président<sup>56</sup>, réaffirmant ainsi l'ambition de concrétiser le projet de la



phalange-modèle et de faire de la *North American Phalanx* le point de convergence du fouriérisme américain<sup>57</sup>.

### III. De la rupture entre théoriciens et réalisateurs

Ces apparences d'union sont éphémères. Aussitôt après l'adoption de la *Constitution of the North American Phalanx*, Brisbane fait part de son mécontentement à l'encontre de l'association. Selon lui, par la faiblesse du capital réuni, la *North American Phalanx* reproduit les torts des autres communautés fouriéristes étasuniennes<sup>58</sup>. Mais l'échelle réduite de la communauté n'est pas l'unique élément remettant en cause le soutien de la *Fourier Association*. Dans un article du 5 septembre 1843, Brisbane qualifie la phalange new-jersiaise de simple « tentative sincère visant à réaliser de manière pratique<sup>59</sup> » la doctrine fouriériste et précise que la *Fourier Association* n'a pas abandonné l'espoir de fonder une communauté-modèle selon ses propres termes<sup>60</sup>. Ce faisant, il pointe du doigt les divergences entre le plan de route établi par son article de janvier 1843 et la phalange créée le 12 août et range cette dernière au rang des communautés imparfaites drainant les moyens du mouvement fouriériste. Cette condamnation interroge : les aménagements « pratiques » effectués par les constituants de la *North American Phalanx* ont surtout trait à la primauté accordée aux participants à la phalange dans la gestion de cette dernière, limitant de fait l'influence des fouriéristes de New York sur la communauté. L'absence d'abandon de la gestion communautaire à la *Fourier Association* semble donc un élément déterminant du rejet de cette dernière, sentiment renforcé par l'attribution dès septembre 1843 de la paternité de la *North American Phalanx* aux seuls fouriéristes d'Albany<sup>61</sup>.

Cet abandon de la *North American Phalanx* par la *Fourier Association* se concrétise le jour même de l'adoption de la constitution de la phalange, Brisbane refusant d'apposer son nom sur les statuts. Le 18 août 1843, les membres de la *Fourier Association* démissionnent de leurs positions dans la phalange et exigent que l'association renonce au nom *North American Phalanx*<sup>62</sup>. De plus, les 100 000 \$ récoltés par la *Fourier Association* lors de son appel à souscription ne sont jamais versés à la communauté new-jersiaise<sup>63</sup>, remettant en cause la viabilité financière de cette dernière. Si les actionnaires de la *North American Phalanx* prennent la décision de poursuivre leurs efforts réalisateurs<sup>64</sup>, cet abandon marque la rupture durable entre la phalange et les fouriéristes de New York. La communauté new-jersiaise poursuit son évolution de manière indépendante, renforçant à l'occasion d'une réforme constitutionnelle de

1848 la suprématie des membres résidents dans la gestion de la communauté, limitant à nouveau les conséquences d'un éventuel — bien qu'improbable — investissement de la part de la *Fourier Association* sur la gouvernance de la société<sup>65</sup>. Les fouriéristes de New York tournent pour leur part leur attention vers la communauté transcendentaliste de Brook Farm, dont la conversion au fouriérisme doit permettre une union entre les communautés religieuses alors nombreuse sur le territoire étasunien et le mouvement associationniste<sup>66</sup>. Cette stratégie s'avère peu fructueuse : Brook Farm se convertit au fouriérisme en 1845 puis disparaît des suites d'un incendie un an plus tard<sup>67</sup>.

Après l'effondrement de *Brook Farm*, l'*American Union of Associationists* — nouvelle plateforme du fouriérisme étasunien fondée en mai 1846<sup>68</sup> — se déchire sur des considérations stratégiques. Certains, suivant Brisbane, désirent poursuivre les efforts afin de fonder une phalange-modèle<sup>69</sup>. D'autres, minoritaires, prônent l'investissement dans les quelques phalanges partielles encore en activité afin de les remodeler progressivement selon leurs plans et fondent à cet effet la *Phalansterian Realization Fund Society* le 8 février 1848<sup>70</sup>. Cette dernière concentre ses efforts sur la *North American Phalanx* et lui propose dès le 18 février un prêt de 1 500 \$<sup>71</sup>, dont le versement est soumis à un changement de statut de la société abritant la *North American Phalanx* ainsi qu'à une fusion entre les deux associations. Aux yeux des membres de la phalange, cela révèle la volonté d'une prise de contrôle de la part des fouriéristes de New York<sup>72</sup>, le prêt est donc refusé. Deux mois plus tard, le 12 mai 1848, un nouveau prêt de 7 000 \$ est proposé. Ce dernier doit servir à la construction d'un phalanstère conforme aux visions de Fourier et Brisbane. Le refus est répété, l'association new-jersiaise rétorquant qu'un tel bâtiment n'est d'aucune utilité immédiate et qu'un moulin serait d'un meilleur usage. Le 20 juin 1848, la *Phalansterian Realization Fund Society* concède un prêt réduit de 4 900 \$ dont seulement 2 000 doivent servir à la construction de logements<sup>73</sup>. Cette confrontation, remportée par la *North American Phalanx*, marque la fin des tentatives de soutien aux allures de prise de contrôle de la part de fouriéristes new-yorkais sur cette association et clôt définitivement les espoirs des membres actifs du mouvement associationniste américain dans les phalanges imparfaites. Le 29 juin 1850, la *Phalansterian Realization Found Society* annonce l'abandon de tout rapprochement avec la *North American Phalanx* au motif que celle-ci, malgré sept années d'existence, n'a jamais tenté de se rapprocher des visions de Brisbane<sup>74</sup>.

### *Conclusion*

Par ses relations étroites avec la *Fourier Association*, la *North American Phalanx* illustre plus que toute autre communauté fouriériste étasunienne la distension des liens entre le mouvement intellectuel associationniste et ses éléments réalisateurs les plus actifs. La jonction entre ces deux pôles du fouriérisme américain peine à s'effectuer pour plusieurs raisons.

D'abord, l'aspect scientifique conféré au fouriérisme, s'il est un atout indispensable à la propagation politique de la doctrine et à la défense contre les accusations d'utopisme, freine ses réalisations. L'établissement d'un protocole figé, de conditions indispensables à la qualification de véritable phalange pousse les théoriciens à disqualifier toutes les communautés ne disposant pas de la population ou des fonds jugés nécessaires, ou se développant selon une trajectoire contraire à celle envisagée dans les journaux et ouvrages associationnistes. Le respect de cette planification préalable, particulièrement rigide, conditionne le soutien de la *Fourier Association* aux *phalanxes*. Mais cette exigence d'orthodoxie n'est pas l'apanage du seul fouriérisme étasunien. Fourier utilise les écarts faits à sa méthode de réalisation pour désavouer les ébauches de phalanstère conçues de son vivant<sup>75</sup> tandis que Victor Considerant, chef de file de l'École sociétaire, déclare pour sa part le projet de colonisation fouriériste au Texas condamné aussitôt que son plan pour ce dernier lui apparaît dépassé<sup>76</sup>. Conséquence d'une exigence expérimentale, ou moyen de se prémunir contre les effets néfastes d'une réalisation avortée, cette obsession à propos du protocole caractérise la fracture entre réalisateurs et théoriciens du fouriérisme étasunien. En effet, « aucune ville utopique n'est jamais construite selon les plans de son architecte-prophète<sup>77</sup> » et toute réalisation issue d'une planification nécessite des adaptations face aux contingences dictées par son environnement. L'auteur anarchiste James Scott relève de l'étude d'expériences diverses allant de la planification soviétique à la construction de ville-modèle issues de la Charte d'Athènes et des travaux de Le Corbusier quatre points nécessaires afin d'éviter l'inévitable désastre d'une planification trop rigide : procéder par étapes, privilégier la réversibilité, s'attendre à des imprévus et s'y adapter, et compter sur l'inventivité et les savoirs pratiques<sup>78</sup>. Or, l'aspect scientifique que les théoriciens du fouriérisme tentent de conférer à leurs réalisations est incompatible avec ces mécanismes. Autrement dit, toute communauté fouriériste s'adaptant aux conditions qui l'entourent afin d'assurer sa subsistance prête le flanc à une condamnation au titre d'une application imparfaite de la pensée de Fourier ou de Brisbane.

Mais cette condition de fidélité aux plans établis par Brisbane n'est pas seule. L'abandon de la *North American Phalanx*, alors que les principales divergences vis-à-vis du plan établi par Brisbane ont trait à la mise en place d'une gestion de la communauté par ses membres résidents, révèle en filigrane la place que joue le contrôle de l'expérience dans la politique de soutien aux réalisations de la *Fourier Association*. Pour que la *North American Phalanx* soit une phalange-modèle, il faut qu'elle soit gouvernée par les figures de l'associationnisme. Ce lien entre soutien de la part du centre national fouriériste et contrôle de l'expérience est réitéré quelques années plus tard, lorsque le relatif succès de la phalange new-jersiaise est établi. Le retour d'une campagne de soutien pour la *North American Phalanx* prend alors l'aspect d'une opération de reprise en main de la commune, assortie d'une volonté de lui faire rejoindre le « modèle » dont l'aménagement a pourtant, à bien des égards, favorisé la survie de la communauté.

De cette étude des relations entre *Fourier Association* et *North American Phalanx*, nous pouvons déduire que les conditions de soutien du centre national du mouvement fouriériste étasunien aux communautés appliquant la pensée de Fourier sont les suivantes : une fidélité inébranlable aux conditions établies par Brisbane eu égard à la création d'une phalange-modèle et une soumission aux têtes pensantes de la doctrine de l'association. Deux conditions que la *North American Phalanx* ne remplit pas. Au contraire, la communauté fouriériste du new-jersey fonde au gré de ses constitutions un fouriérisme adapté à ses pratiques, rejetant l'associationnisme dogmatique sous-tendu par les tentatives de reprises en main des théoriciens new-yorkais.

L'écueil — pressenti par les membres de la *North American Phalanx* — d'une gouvernance de communauté intentionnelle enclavée dans l'orthodoxie, la planification à outrance et l'espoir d'une réalisation parfaite de théories socialistes utopiques peut être décelé dans d'autres communautés étasuniennes. À l'exemple précédemment cité de la colonie fouriériste de Réunion s'ajoute le précédent de la communauté icarienne de Nauvoo, en Illinois. La scission de cette colonie communiste, en 1856, fait suite aux luttes internes contre l'autoritarisme croissant de son fondateur et théoricien Étienne Cabet. Ce dernier justifiant sa gérance intransigeante par un nécessaire retour à l'application stricte de son plan de réalisation à la suite des libertés prises par les membres en son absence<sup>79</sup>. Associés à celui de la *North American Phalanx*, ces exemples permettent de mettre en lumière l'influence négative que peut avoir l'implication directe de théoriciens du socialisme utopique dans une utopie réalisée. À l'instar de la présence d'un chef charismatique — dont Christoph Brumann nous apprend qu'elle n'est

Etienne Lamarche

néfaste que lorsque celui-ci exerce une importante domination politique et spirituelle<sup>80</sup> — la trop forte implication de théoricien nuit à la survie d'une communauté intentionnelle lorsqu'elle s'accompagne d'un impératif de pureté idéologique<sup>81</sup>.

---

<sup>1</sup> Cette formule est inspirée de celle d'Henri Desroches, qui dans son ouvrage *La société festive, du fouriérisme écrit aux fouriérismes pratiqués* étudie les écarts entre la doctrine fouriériste et ses réalisations. Henri Desroches, *La société festive, du fouriérisme écrit aux fouriérismes pratiqués*, Paris, Seuil, 1975.

<sup>2</sup> Charles Fourier, *Théorie des quatre mouvements et des destinées générales*, 1808, in Charles Fourier, *Œuvres complètes*, vol. 1, Paris, Anthropos, 1966, p. 23.

<sup>3</sup> Charles Fourier, *Théorie de l'unité universelle*, t. III, 1822, in Charles Fourier, *Œuvres complètes*, vol. 4, Paris, Anthropos, 1966, p. 434.

<sup>4</sup> Pierre Mercklé, *Le socialisme, l'utopie ou la science ?*, Thèse de doctorat, Sociologie, Université Lyon 2, Lyon, 2001, p. 253.

<sup>5</sup> Albert Brisbane (1809-1890) est le fils d'un riche négociant new-yorkais. En 1832, lors d'un tour d'Europe, il rencontre les principaux disciples de Fourier à Paris, puis suit des cours particuliers de doctrine auprès du maître. De retour aux États-Unis, il entame la publication d'ouvrages et d'articles traduisant et simplifiant la pensée fouriériste, tels que *Social Destiny of Man* (1840) ou *Association : Or, A Concise Exposition of the Practical Part of Fourier's Social Science* (1843).

<sup>6</sup> Une association nommée *Fourienne Society of New York* est établie à New York dès 1838. Carl J. Guarneri, *The Utopian Alternative*, Ithaca, Cornell University Press, 1991, p. 409.

<sup>7</sup> Raccourci par la suite en « *Fourier Association* ».

<sup>8</sup> Carl J. Guarneri, *The Utopian Alternative*, *op. cit.*, p. 33.

<sup>9</sup> Ce fouriérisme américain est renommé *associationism* à partir de 1844 afin de marquer une distance avec les aspects les plus « choquants » des écrits de Fourier. *Ibid.*, p. 95.

<sup>10</sup> Horace Greeley (1811-1872) est une figure du mouvement abolitionniste étasunien. Il joue un rôle important dans la propagation du fouriérisme, finançant certaines communautés telles que la *Sylvania phalanx* ou la *North American Phalanx*. Il a également publié entre juin et juillet 1841 un journal dédié à la doctrine de Charles Fourier intitulé *the Future*. Adam Tuchinsky, *Horace Greeley's New York Tribune: Civil War-era Socialism and the Crisis of Free Labor*, Ithaca, Cornell University Press, 2009, p. 23-24.

<sup>11</sup> William A. Hinds, *American Communities and Co-operative Colonies*, Chicago, Charles H. Kerr & Co., 1908, p. 251.

<sup>12</sup> Albert Brisbane, « *Proposal for Organizing an Association* », in *New York Daily Tribune*, vol. II, n° 249, 27 janvier 1843, p. 1.

<sup>13</sup> Cette forme est conforme aux enseignements de Fourier. Elle est également commune pour les communautés intentionnelles étasuniennes, qui y trouvent un moyen légal de produire leurs propres normes.

<sup>14</sup> Art. 2, §I, « *Articles of Association of the North American Phalanx* », in Albert Brisbane, « *Proposal for Organizing an Association* », *art. cit.*, p. 1.

<sup>15</sup> Colleen A. Dunlavy, « *From Citizens to Plutocrats: Nineteenth-century Shareholder Voting Rights and Theories of the Corporation* », in Kenneth Lipartito, David B. Sicilia (éd.), *Constructing Corporate America: History, Politics, Culture*, Oxford, Oxford University Press, 2004, p. 79.

<sup>16</sup> Ce dernier dispose d'un pouvoir de veto à l'encontre de toutes les décisions des autres directeurs.

<sup>17</sup> « *The prosecution of Agriculture, Manufacture, the Arts and Sciences, Education and Domestic Industry, according to the Associative system discovered by Charles Fourier.* » Art. 1, § 3, « *Articles of Association of the North American Phalanx* », *art. cit.*, p. 1.

<sup>18</sup> Art. 6, *Ibid.* La rémunération du talent, également théorisé par Charles Fourier, exige la mise en place de groupes et séries et est à ce titre l'apanage des associations pérennes. Voir notamment : Michel Lallement, *Le travail et l'utopie : Godin et le familistère de Guise*, Paris, Les Belles Lettres, 2009, p. 227-256. La *North American Phalanx* met en place un système de rémunération du talent à partir de l'année 1850.

<sup>19</sup> Art. 8, § 1, « *Articles of Association of the North American Phalanx* », *art. cit.*, p. 1.

<sup>20</sup> Fondée en 1842 avec le soutien de Greeley, la *Sylvania Association* est l'une des premières communautés fouriéristes étasuniennes. De taille très réduite — elle réunit une centaine de membres et d'un capital n'excédant pas 10 000 \$ — elle n'obtient pas de soutien de la part de la *Fourier Association* et s'éteint en 1845. John H. Noyes, *History of American Socialisms*, Philadelphia, J.B. Lippincott & Co., 1870, p. 242-243.

<sup>21</sup> Art. 1, § 4, « *Articles of Association of the North American Phalanx* », *art. cit.*, p. 1

<sup>22</sup> Art. 1, § 5, *Ibid.*

<sup>23</sup> La plus peuplée ne dépasse pas les 420 membres, pour une moyenne légèrement supérieure à 150. William A. Hinds, *American Communities and Co-operative Colonies*, *op. cit.*, p. 251.

<sup>24</sup> Jayme Sokolow, *The North American Phalanx (1843-1855) : a Nineteenth-Century Utopian Community*, Lampeter, Edwin Mellen Press, 2009, p. 76-77.

---

<sup>25</sup> *Organization of a Social Reform Society*, 6 avril 1843, manuscrit, Monmouth County Historical Association (MCHA), coll. 5, box. 1, fl. 2, n. p.

<sup>26</sup> Raccourci par la suite en *Albany branch*.

<sup>27</sup> *Organization of a Social Reform Society*, *op. cit.*

<sup>28</sup> *Record of the Proceedings of the North American Phalanx*, 18 mars 1843-20 février 1844 ; 5 janvier 1847-1<sup>er</sup> février 1847, manuscrit, MCHA, coll. 5, box. 4, fl. 1, p. 21.

<sup>29</sup> Charles Sears, *Copy of a Circular to John*, Albany, 18 mai 1843, manuscrit, MCHA, coll. 5, box. 1, fl. 9. 1, doc. 7, n. p.

<sup>30</sup> Albert Brisbane, « Report from Meeting Concerning North American Phalanx », in *New York Daily Tribune*, vol. III, n° 42, 27 mai 1843, p. 1.

<sup>31</sup> *Record of the Proceedings of the North American Phalanx*, 18 mars 1843-20 février 1844 ; 5 janvier 1847-1<sup>er</sup> février 1847, *op. cit.*, p. 23.

<sup>32</sup> *Ibid.*, p. 23-25.

<sup>33</sup> *Ibid.*, p. 28. Albert Brisbane assiste à certaines réunions de l'*Albany Branch of the North American Phalanx*. Voir : *Ibid.*, p. 20.

<sup>34</sup> *Ibid.*, p. 24-25.

<sup>35</sup> Albert Brisbane, « *Proposal for Organizing an Association* », *art. cit.*, p. 1.

<sup>36</sup> *Record of the Proceedings of the North American Phalanx*, 18 mars 1843-20 février 1844 ; 5 janvier 1847-1<sup>er</sup> février 1847, *op. cit.*, p. 28. Voir également Jayme Sokolow, *The North American Phalanx (1843-1855) : a Nineteenth-Century Utopian Community*, *op. cit.*, p. 87.

<sup>37</sup> Art. 1, §1-2, Art. 2, §1-2, « Constitution of the North American Phalanx », in Albert Brisbane, « North American Phalanx », in *New-York Daily Tribune*, vol. III, n° 127, 5 septembre 1843, p. 4.

<sup>38</sup> « *As far as possible* ». Art. 2, § 1, « *Constitution of the North American Phalanx* », *art. cit.* p. 4.

<sup>39</sup> *Ibidem*.

<sup>40</sup> Celui-ci est nommé « *Board of directors* » dans la constitution-modèle de Brisbane et « *executive council* » dans la constitution adoptée pour la *North American Phalanx*. Art. 3, § 1, *Ibid.*, p. 4.

<sup>41</sup> Ces derniers sont respectivement chargés de gérer les fonds de l'association et de correspondre au nom de l'association ainsi que d'en tenir les registres. *Ibidem*.

<sup>42</sup> Le premier président de la phalange, Allen Warden, en fait les frais et est forcé à démissionner lorsqu'il affirme sa volonté d'exercer un fort pouvoir de direction. Charles Sears, *The North American Phalanx an Historical and Descriptive Sketch*, Prescott, John M. Pryse, 1886 [1879], p. 10.

<sup>43</sup> Art. 4, § 1, « Constitution of the North American Phalanx », 1843, *art. cit.*, p. 4.

<sup>44</sup> Art. 6, § 2, *Ibid.*

<sup>45</sup> Art. 3, *Ibid.*

<sup>46</sup> Art. 9, *Ibid.*

<sup>47</sup> Art. 6, § 2, *Ibid.*

<sup>48</sup> Ils peuvent cependant y venir pour les vacances. « Articles of Association of the North American Phalanx », *art. cit.*, p. 1.

<sup>49</sup> *Record of the Proceedings of the North American Phalanx*, 18 mars 1843-20 février 1844 ; 5 janvier 1847-1<sup>er</sup> février 1847, *op. cit.*, p. 46.

<sup>50</sup> Art. 2, § 4,5,6, « Constitution of the North American Phalanx », 1843, *art. cit.*, p. 4.

<sup>51</sup> Art. 5, § 1,2, *Ibid.*

<sup>52</sup> Art. 8, § 5, *Ibid.*

<sup>53</sup> Art. 5, § 4-10, *Ibid.* Citons le droit aux soins, les prix réduits des biens dans la communauté, ou encore le droit à l'éducation.

<sup>54</sup> Art. 7, §3, 4, 7, 8, *Ibid.* Nous pouvons également ajouter les articles suivants : Art. 8, §1, 2, *Ibid.*

<sup>55</sup> *Record of the Proceedings of the North American Phalanx*, 18 mars 1843-20 février 1844 ; 5 janvier 1847-1<sup>er</sup> février 1847, *op. cit.*, p. 38.

<sup>56</sup> *Ibid.*, p. 32.

<sup>57</sup> *Ibidem*.

<sup>58</sup> Jayme Sokolow, *The North American Phalanx (1843-1855) : a Nineteenth-Century Utopian Community*, *op. cit.*, p. 88-89.

<sup>59</sup> « *Earnest attempt to realize practically the advantages of carrying all branches of industry upon joint account* ». Albert Brisbane, « North American Phalanx », *art. cit.*, p. 4. Le terme « tentative sincère » est déjà utilisé le 12 août par McDaniel. Ce dernier, au moment d'annoncer son soutien à la phalange, a indiqué que celle-ci ne constituait à ses yeux qu'une « tentative sincère » de communauté fouriériste, une association réalisée par défaut faute de membres et de financements suffisants pour fonder une véritable phalange. *Record of the proceedings of the North American Phalanx*, 18 mars 1843-20 février 1844 ; 5 janvier 1847-1<sup>er</sup> février 1847, *op. cit.*, p. 29.

<sup>60</sup> Albert Brisbane, « North American Phalanx », *art. cit.*, p. 1.

---

<sup>61</sup> *Ibidem*.

<sup>62</sup> *Record of the proceedings of the North American Phalanx*, 18 mars 1843-20 février 1844 ; 5 janvier 1847-1<sup>er</sup> février 1847, *op. cit.*, p. 39.

<sup>63</sup> *Ibid.*, p. 46.

<sup>64</sup> *Ibidem*.

<sup>65</sup> John H. Noyes, *History of American Socialisms*, *op. cit.*, p. 454.

<sup>66</sup> Charles A. Madison, « Albert Brisbane: Social Dreamer, in *The American Scholar*, vol. 12, n° 3, 1943, p. 291.

<sup>67</sup> Carl J. Guarneri « Brook Farm and the Fourierist Phalanxes », in Donald E. Pitzer (éd.), *America's Communal Utopias*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1997, p. 166.

<sup>68</sup> Carl J. Guarneri, *The Utopian Alternative*, *op. cit.*, p. 239.

<sup>69</sup> Cette option est abandonnée dès mai 1848 faute de financement. *Ibid.*, p. 270.

<sup>70</sup> *Ibid.*, p. 270-272.

<sup>71</sup> Ce prêt court sur cinq années et n'est pas assorti d'intérêts, sauf si la *North American Phalanx* cesse d'exister avant l'expiration du délai de remboursement. *Record of the proceedings of the North American Phalanx*, 18 mars 1843-20 février 1844 ; 5 janvier 1847-1<sup>er</sup> février 1847, *op. cit.*, p. 53.

<sup>72</sup> *Ibid.*, p. 62.

<sup>73</sup> *Ibid.*, p. 108. Malgré l'accord de la *Phalansterian Realization Fund Society*, le 25 août 1849, les membres de la *North American Phalanx* s'interrogent encore quant aux modalités de retrait de l'argent promis. *Record of the proceedings of the North American Phalanx*, 29 octobre 1847-31 décembre 1849, manuscrit, MCHA, coll. 5, box. 4, fl. 2, p. 256.

<sup>74</sup> Jayme Sokolow, *The North American Phalanx (1843-1855) : a Nineteenth-Century Utopian Community*, *op. cit.*, p. 117.

<sup>75</sup> Jacques Debû-Bridel, *L'actualité de Fourier, de l'utopie au fouriérisme appliqué*, Paris, France-empire, 1978, p. 84.

<sup>76</sup> Concernant la communauté de Réunion, voir le numéro des *Cahiers Charles Fourier* qui lui est dédié : *Cahiers Charles Fourier*, n° 4, 1993.

<sup>77</sup> James C. Scott, *L'Œil de l'État*, traduit de l'anglais par Olivier Ruchet, Paris, La Découverte, 2021 [1998], p. 185.

<sup>78</sup> *Ibid.*, p. 519-520.

<sup>79</sup> Voir : Jules Prudhommeaux, *Icarie et son fondateur Étienne Cabet*, Genève, Slatkine, 1977 [1907], p. 374-416.

<sup>80</sup> Le chercheur relève notamment que la présence d'une figure dominatrice investie de l'essentiel des pouvoirs politiques et spirituels d'une communauté cause d'importants dommages, susceptibles de conduire à l'effondrement d'une communauté, lors du décès du dit chef. Christoph Brumann, « The Dominance of One and Its Perils: Charismatic Leadership and Branch Structures in Utopian Communes », in *Journal of Anthropological Research*, vol. 54, n° 5, 2000, p. 429. Voir *contra*, les travaux de Rosabeth M. Kanter qui érigent la présence d'une figure charismatique en mécanisme favorisant la survivance d'une communauté. Rosabeth M. Kanter, « Commitment and Social Organization: A Study of Commitment Mechanisms in Utopian Communities », in *American Sociological Review*, vol. 33, n° 4, 1968, p. 514.

<sup>81</sup> Dans les deux cas (implication d'une figure dominatrice au sein de la commune, ou contrainte de celle-ci par un impératif de pureté idéologique), ces éléments ne permettent pas à eux seuls d'expliquer la disparition d'une communauté intentionnelle. Ces événements sont éminemment multifactoriels. Parmi d'autres éléments favorisant la survie d'une communauté, citons entre autres la présence de mécanismes favorisant l'implication des membres (Rosabeth M. Kanter, « Commitment and Social Organization: A Study of Commitment Mechanisms in Utopian Communities », *art. cit.*, p. 499-517), le soin apporté dans la sélection des membres (voir notamment : Carl J. Guarneri, *The Utopian Alternative*, *op. cit.*, p. 162) ou encore les relations que la commune entretient avec l'État qui l'abrite.